



Quand la situation se tend... DGAP et Ministère se réveillent !

communiqué national communiqué national communiqué national communiqué national

Face à la situation catastrophique et devant la convergence et la multiplication des actions et sollicitations syndicales de part et d'autre des 4 organisations syndicales représentatives, le Ministre de la Justice et le DGAP prennent conscience que les personnels sont au point de rupture, que les efforts consentis ont atteint la limite de l'acceptable. Qu'il devient urgent et vital qu'un espoir de sortie du bout du tunnel se dégage.

Plusieurs organisations syndicales ont été reçues dernièrement par le conseiller du garde des Sceaux. Le SPS-CEA a fait un choix assumé :

- refuser toute démarche divisée ;
- défendre une ligne claire : travailler ensemble.

En ce sens et devant cet état très critique, le DGAP et le cabinet du Ministre ont contacté le SPS-CEA pour l'informer d'annonces :

Au sujet de la mobilité du 1^{er} semestre 2026 : Celle-ci devrait être abondée de postes supplémentaires (redistribution des postes ouverts sur Fleury au profit des sorties d'école, réattribution des postes affectés à l'ouverture du CP COMTAT VENAISIN en privilégiant plutôt une ouverture progressive avec une montée en charge adaptée).

Concernant le déficit de plus de 6000 agents : Une négociation Ministérielle est en cours afin de proposer un véritable plan de recrutement renforcé sur les prochaines années, une accélération attendue à partir de 2027-2028.

Paiement des heures supplémentaires : Une volonté affirmée d'épurer les heures supplémentaires dues (dans la limite des 108h trimestrielles) non payées à ce jour.

Retards sur les arrêtés d'échelons et sur les reprises d'ancienneté : Un renfort conséquent de plusieurs contractuels dédiés uniquement à ces tâches afin de résorber les retards.

2^{ème} ENAP : Le sujet avance, le rapport est en cours d'être finalisé et il va pouvoir être exploitable pour orienter les décisions à venir.

Le SPS-CEA précise qu'à ce stade, ce ne sont que des annonces, le cabinet du ministre a précisé que le Ministre de la Justice va organiser très prochainement une rencontre multilatérale avec les 4 OS représentatives afin de confirmer et de travailler autour de ces annonces. Le SPS-CEA a répondu qu'il était évidemment favorable à cette rencontre au format multilatérale puisqu'il appelle à l'unité.

Pour le SPS-CEA, ces annonces ne sont pas celles d'un seul syndicat comme certaines OS aimeraient à le faire croire..., elles sont le résultat d'une pression collective, d'un ras-le-bol constaté général. Chaque personnel, OS à sa manière, a contribué à faire remonter un malaise que plus personne ne peut ignorer. Mais une chose est certaine :

C'est ensemble que nous irons plus loin

Le SPS-CEA restera fidèle à sa ligne : refuser la division, exiger le travail commun, et porter des revendications construites avec l'ensemble des organisations. Parce que si la profession doit évoluer, ce ne sera ni seul, ni chacun de son côté. Ce sera ensemble.

Le 30 avril 2026

Le Bureau Central National

Site Internet : www.sps-cea.fr

E-mail : secretariat-sps-cea@hotmail.fr